

## ÉDUCATION : FERMER LA PARENTHÈSE BAYROU

par André LEGRAND, ancien Directeur des lycées et collèges, ancien recteur,  
Philippe MEIRIEU, Professeurs des universités,  
Claude REBAUD, président  
et Maurice VERGNAUD, président fondateur du mouvement Education et Devenir  
(Texte paru dans *Le Monde* du 29 mai 1997)

Quels que soient les résultats des prochaines élections législatives, il existe de bonnes chances pour que François Bayrou quitte à leur issue le poste qu'il occupe depuis quatre ans. Cette rare longévité et le succès apparent de son bénéficiaire ne doivent cependant pas faire illusion. Préoccupé essentiellement de se construire une image politique, le ministre n'a fait que réagir aux événements, contourner les difficultés et renvoyer à plus tard les grands choix, dans une gestion tactique, certes efficace et habile, mais qui laisse derrière elle un bilan particulièrement mince.

Sous le Gouvernement Balladur, après avoir dénaturé, en cédant aux lobbies disciplinaires, une réforme des lycées conçue par l'un de ses prédécesseurs, il lui a fallu gérer les conséquences du coup manqué de l'abrogation de la Loi Falloux. Cela a pris la forme d'un catalogue hétéroclite de plusieurs dizaines de micro mesures dont beaucoup avaient déjà été définies, le « Nouveau contrat pour l'école » et dont n'émerge vraiment que la réforme du collège. Encore faut-il affirmer la totale ambiguïté de celle-ci : déjà, d'un établissement à l'autre on observe le meilleur ou le pire. Ici elle a été l'occasion de soutenir les élèves les plus faibles, d'apporter les aides scolaires nécessaires et de tenter de dégager pour le plus grand nombre des parcours de réussite, le découpage des études en trois cycles permet d'améliorer les liaisons avec l'école primaire à l'amont et le lycée à l'aval. Ailleurs elle est utilisée pour mieux exclure grâce à l'accroissement des paliers d'orientation, distribuer les élèves dans des filières reconstituées et dégager précocement une « élite ».

Sous le Gouvernement Juppé, le ministre de l'éducation nationale n'a eu de cesse de pouvoir enterrer le projet de référendum sur l'éducation. Cela a été une nouvelle fois fait habilement, par une réforme de l'enseignement supérieur largement en trompe-l'oeil. Les mesures adoptées, souvent intéressantes comme l'organisation des études en semestres, ne sont en effet guère nouvelles par rapport à celles définies antérieurement ; quant aux vraies réformes, celle de l'enseignement technique supérieur et celle de l'aide aux étudiants, elles restent en gestation ou à l'état de projet.

En fait le système éducatif a été laissé à vau-l'eau, les dérives se sont multipliées et la vie scolaire s'est dégradée, notamment par le développement de l'agressivité et de la violence. Quatre grandes questions devraient retenir l'attention d'un nouveau ministre.

La première concerne la définition des missions de l'éducation nationale qu'il semble indispensable de préciser à nouveau. L'école perd son âme à vouloir organiser une compétition sociale âpre et inhumaine, à gaver les élèves de contenus disciplinaires de plus en plus lourds qui ont pour effet d'éliminer à chaque niveau les moins résistants. C'est là une cause majeure de la dégradation de la vie scolaire. Les établissements scolaires doivent redevenir des lieux éducatifs, ce qui implique un allègement des horaires de cours, un réaménagement du temps passé à l'école et une éducation à la démocratie par l'exercice de la vie sociale. Le travail personnel, dirigé par les enseignants, doit prendre aussi une place essentielle. A côté des enseignants, les parents, les chefs d'établissement, les conseillers d'éducation et les personnels non enseignants peuvent trouver un rôle dans la communauté éducative que constitue l'établissement scolaire.

Une fois redonnée une mission claire à l'école, il faut se préoccuper d'en aménager les structures. De la maternelle à l'université, la plupart de nos élèves fréquentent au moins cinq établissements successifs. A chaque fois il leur faut intégrer de nouvelles règles du jeu et se former à de nouvelles méthodes. Ici encore la « colonne à distiller » élimine les plus fragiles et les moins adaptables. L'école primaire et le collège ont le même objectif, donner une culture commune à tous les enfants, c'est l'école de l'intégration. Il est indispensable d'en rendre plus cohérents les approches pédagogiques et les contenus d'enseignement, d'organiser une formation continue commune aux instituteurs et aux professeurs de collège et de dégager du temps de travail commun entre chaque collège et les écoles voisines ; de même entre professeurs de collège et de lycée, afin de faciliter les orientations. Le modèle d'excellence de cette école ne doit pas être de sélectionner une élite mais de faire émerger les qualités de chaque enfant, de lui faire acquérir les connaissances et habiletés qui définissent une personnalité et l'aident à prendre sa place dans la cité. Il faudrait aussi rapprocher le lycée et l'enseignement supérieur, qui poursuivent maintenant des objectifs voisins de diversification et de professionnalisation, s'attaquer aux cloisonnements qui favorisent les échecs et les mauvaises orientations et avoir la volonté politique d'intégrer les lycées professionnels aux lycées et les grandes écoles aux universités.

En troisième lieu il devient urgent de redéfinir les métiers de l'enseignement. L'accès de tous les jeunes à l'enseignement secondaire ainsi que la détérioration de la cohésion sociale ont profondément modifié les attentes envers une école conçue il y a deux siècles pour accueillir une élite sociale déjà bien éduquée. Le professeur ne peut plus se contenter de délivrer des savoirs, d'être le spécialiste d'une ou deux disciplines. Il est aussi un éducateur, au sens plein du terme, ayant pour préoccupation la formation intellectuelle, civique et morale des élèves. Cela implique une réforme des modalités de recrutement et de formation initiale des enseignants, sans faire l'impasse sur un aménagement des statuts nécessité par l'évolution des conditions de l'enseignement : la présence des professeurs dans l'établissement ne peut plus se comptabiliser en heures de cours, mais devrait inclure l'aide au travail personnel et le suivi individualisé des élèves, ainsi que leur formation continue, la concertation pédagogique et le travail en équipe.

Enfin il est nécessaire de revoir l'organisation et la gestion d'ensemble du système. On ne peut laisser le libéralisme s'y installer de manière rampante, les écoles et les établissements scolaires entrer en concurrence. A ce jeu ce sont toujours les faibles qui s'affaiblissent et les forts qui se renforcent. Malgré les zones d'éducation prioritaires les processus ségrégatifs ne font que se développer. L'intolérable a déjà été atteint ici ou là, avec des pratiques de recrutement des élèves sur une base sociale en collège, et même ethnique en lycée technique ou professionnel. La politique d'aménagement du territoire, la définition des structures pédagogiques des établissements et la carte scolaire devraient être conçues pour favoriser des contacts entre les enfants et les jeunes de catégories sociales différentes, qui sont un facteur majeur d'intégration nationale.

La décentralisation, la déconcentration et l'autonomie des établissements libèrent les initiatives et favorisent les innovations lorsque le pouvoir central conduit une politique éducative claire, autour d'une grande vision de l'avenir. Sinon elles contribuent à laisser se développer les inégalités et à se mettre en place une école à plusieurs vitesses. Cette évolution est déjà engagée. Il est vraiment temps de fermer la parenthèse.